

Zeitschrift: D'égal à égale!

Herausgeber: Bureau de l'égalité de la République et Canton du Jura

Band: 11 (2011)

Artikel: Equal pay day, le 11 mars 2011

Autor: Ryser, Monique

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-352735>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Equal Pay Day, le 11 mars 2011

**equal
pay
day,-**

Monique Ryser

Coordinatrice Equal Pay Day du BPW



La différence de salaire entre femmes et hommes s'élève à environ 20% – les entreprises doivent revoir leur structure salariale.

L'Equal Pay Day s'est tenu en Suisse le 11 mars 2011 pour la troisième fois déjà. La journée pour l'égalité salariale est organisée par l'association Business and Professional Women (BPW) Switzerland, la principale organisation de femmes actives, en Suisse et dans le monde, occupant des postes à responsabilité.

D'après la dernière enquête sur la structure des salaires, les femmes gagnent en Suisse 19,3% de moins que leurs homologues masculins. La différence de salaire est injuste et contrevient à la loi sur l'égalité et, par conséquent, à la Constitution fédérale. La date de l'Equal Pay Day marque la période pendant laquelle une femme doit symboliquement travailler jusqu'à l'année suivante pour gagner le salaire de son homologue masculin en un an.

L'analyse des salaires des femmes et des hommes, effectuée à l'aide de l'«enquête sur la structure des salaires menée en 2008», arrive à la conclusion que le salaire médian des femmes dans l'économie privée est de 19,3% inférieur à celui des hommes. Dans le secteur public, la différence s'élève à 15,5%. Selon cette étude, environ deux tiers de

la différence de salaire dans l'économie privée sont explicables et justifiables. En revanche, 38,9% ne trouvent aucune explication. Cette partie de l'inégalité salariale est purement due à un comportement discriminatoire.

Voilà pourquoi Business and Professional Women BPW invite les entreprises à vérifier leur structure salariale afin d'établir des salaires équitables dans le respect du principe de l'égalité des sexes.

L'Equal Pay Day s'est déroulé également en Allemagne, en Autriche, en Belgique et dans d'autres pays européens. L'European Women Lobby (EWL) a organisé de même une journée d'action sur l'égalité salariale.

Référence utile:

www.equalpayday.ch